

## CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 12 OCTOBRE 2011

### EMARGEMENT

<u>Voix délibérative</u>	EMARGEMENT			
<b>Administration</b>				
<b>Provisure (présidente)</b>	MARQUERIE Corinne	présente		
<b>Gestionnaire</b>	DE BOUCAUD Paul-Eric	présent		
<b>CPE</b>	CARDOT Olivier	excusé		
<b>Directrice d'école</b>	CHAILLEUX Françoise	présente		
<b>COCAC</b>	BAZARD Guillaume	présent		
	titulaires	émarg	suppléants	émarg
<b>Personnels d'enseignement et d'éducation</b>	DURY Marie-Cécile	présente	ROCA Thierry	
	TAMBOISE Valérie	présente	DANCHIN Frédéric	présent
	TABONE Frank	excusé	LEFEVER Sophie	
	ROCHETTE Christine	présente	NORTIER JENSEN Marie	
<b>Personnel d'administration ou de service</b>	LETOURNEAU Michelle	présente	SOLHEIM Anne-Lise	
<b>Parents d'élèves</b>	COLOIGNIER Nadine	présente	BUGGE-MAHRT Jan	
	GRAS Christophe	absent	LØVSTAD Joumana	
	PRAT Béatrice	présente	COUTO Elisabeth	
<b>Elèves</b>	AOUDE Fairuz	absente	LEFEBURE F.Xavier	
	IGUENAD Zakari	absent	DURY Pierre	excusé
<u>Voix consultative :</u>				
<b>Consule</b>	BOURGUIGNAT Sandrine	excusé		
<b>Délégué A FE</b>	De BRISIS Guy	présent		
<b>Personnalités qualifiée</b>	TOBIASSEN Rolf	excusé		
<b>Représentants du CG</b>	BUGGE MARHT Jan	présente	MASUMBUKO Moussa	

10 membres à voix délibérative sur 15 étant présents, le quorum est atteint, Madame la Provisseure ouvre la séance à 17h.

**1) Ordre du jour :**

1. Choix d'un secrétaire de séance
2. Approbation du CR du CE du 9 mai 2011
3. Carte des emplois résidents (vœux à envoyer à l'AEFE pour la création, suppression ou modification des postes de professeurs résidents dans l'établissement pour la rentrée 2012)
4. Questions diverses

2) **Secrétaire de séance** : M. de Boucaud, chef des services administratifs et financiers

**3) Approbation du PV du CE du 9 mai 2011.**

A propos du point 8 : la proviseure informe de Conseil d'Etablissement que l'AEFE a accordé la demande d'un professeur expatrié conseiller pédagogique en Sciences Economiques et Sociales avec un mi temps d'enseignement et un mi temps de décharge a été acceptée par l'AEFE. Le recrutement est opéré par l'AEFE en ce moment (nominations au printemps 2012)

A propos du point 7 : les représentants des professeurs indiquent que les décisions de répartitions des disciplines n'a pas été totalement respectée en classe de 6° : on avait décidé en CE de février de faire 3 groupes pour 2 classes en SVT, français et technologie et ce n'est pas fait. La proviseure répond que comme l es effectifs se sont montrés encore plus élevés que prévus, on a procédé à la création de 4 groupes ( 2 par classes), ce qui offre aux élèves et aux professeurs de meilleures conditions de travail. Cela permet à la professeure de français de travailler plus longtemps en groupes réduits ce qui compense la suppression d'une heure d'Aide individualisée même si ce n'est pas de même nature tout à fait.

Mais il s'agit là de remarques concernant le bilan de rentrée qui sera fait le 9 novembre.

A propos du point 9 : la question de la qualité du petit parc est à nouveau soulevée. Le chef des services administratifs et financiers répond qu'il est en contact régulier avec le propriétaire, UVB, afin que les problèmes de sécurité soient levés. Mme la proviseure souligne La lourdeur des procédures et la lenteur d'exécution du propriétaire. Le CSAF informe qu'une visite de la part du propriétaire a encore eu lieu. Pour UVB, le point concernant le sable dépendra de l'exécution du projet des pavillons dans ce parc

La proviseure propose de voter la validation du compte rendu du Conseil d'Etablissement du 9 mai 2011

VOTE : PRESENTS : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le PV de la séance n°4 du 9 mai 2011 est approuvé.

4) **carte des emplois de résidents rentrée 2012**

Pour que les membres aient une photographie de la répartition des emplois, la Provisoire distribue le tableau ci-dessous et explique les trois statuts possibles des professeurs au lycée.

PRIMAIRE	NOMBRE DE RESIDENTS	Obligations de service	NOMBRES DE LOCAUX	Obligations de service
	11 professeurs des écoles  Dont un en décharge à 60%	27h hebdomadaires	6 professeurs des écoles  Un temps partiel de 43%	27h hebdomadaires
			2 postes complets en norvégien  12h compléments de service collège	18h hebdomadaires
			14h d'anglais soit 1 complément de service avec le secondaire et 4,5h en CDI et 4,5h en CDD	18h hebdomadaires
			32,5h documentaliste	36h hebdomadaires
	NOMBRE DE RESIDENTS		NOMBRE DE LOCAUX	HSA
SECONDAIRE	1 certifié physique	18h hebdomadaires	18h	3h
	1 certifié technologie	18h hebdomadaires		2,5h
	SVT : 0		10h	2h
	1 certifié EPS	18h	11h	2h
	1 certifié histoire et géographie	18h + 11h	14h	6h
	1 PLP lettres histoire	9h en lettres et 11h en histoire		
	2 certifiés français	36h	10h	1,25h
	1 certifié + 1 agrégé en maths	33h	3,5h	4,5h

	SES : 0		13h	
	Philosophie :0		5h	
	Anglais : 0		42 ( 1 poste complet et 2 partiels )	
	Espagnol : 0		18h	
	Allemand : 0		12h	
	Norvégien : 0		20h	
	Musique : 0		8h	
	Arts plastiques : 0		11h	
	Documentaliste : 0		32,5h	

Chaque année l'AEFE demande au conseil d'établissement son avis sur l'ouverture, la fermeture ou la transformation de postes de résidents.

Pour ce qui concerne le lycée français d'Oslo, nous ne pouvons pas demander de poste supplémentaire pour des raisons d'augmentation d'effectifs ou de nombre de classes.

En revanche, comme nous avons des projets de développement et de rénovation de la maternelle :

- construction de pavillons supplémentaires de 600m2 pour les classes de maternelle
- travail conduit par le maître formateur de Moscou en mission au mois de novembre 2011 mandaté par l'IEN de zone pour mener une réflexion pédagogique sur le fonctionnement de la maternelle
- travail d'adaptation des temps d'accueil pendant les périodes non-scolaires pour répondre aux contraintes d'un jardin d'enfants norvégien
- travail de négociation avec les autorités communales qui estiment que notre taux d'encadrement est insuffisant en maternelle
- volonté de maintenir la spécificité de la maternelle française dans ce contexte

la Provisoire propose de demander l'ouverture d'un nouveau poste de résident du premier degré en classe de maternelle.

Une collègue, actuellement en contrat local depuis 2007, titulaire du concours de professeure des écoles, madame Pascale Vidal souhaite voir transformer son statut en statut de résidente.

La Provisoire propose au Conseil d'Etablissement se prononce :

VOTE : PRESENTS : 10

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La demande est approuvée par le CE à l'unanimité.

La Provisoire informe que l'AEFE va étudier la demande mais ne répondra pas obligatoirement de façon positive compte tenu des contraintes de plafond d'emplois que l'Etat français s'impose pour réduire le déficit public.

- 5) En question diverse, les représentants des professeurs demandent que les missions de la vie scolaire soient mieux définies. Les parents d'élèves acquiescent car ils ont déjà des questions qu'ils pensaient poser au prochain CE.

La provisoire s'engage à organiser un temps de travail la semaine de la rentrée pour discuter de ces questions avec tous les collègues de la vie scolaire afin que soit finalisé un document pour le prochain conseil d'établissement et demande aux représentants des parents de communiquer leurs questions afin qu'elles soient prises en compte .

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Provisoire remercie les participants et clôture la séance à 18h.